○ **Période de décompte:**
A remettre et à payer jusqu'au:
Valeur (intérêts moratoires à partir du):

(A indiquer lors de tout contact avec l'AFC)
N° TVA:
N° Réf:

B	STE	REV		
☐	☐	☐	☐	☐

Monsieur, Madame, Maison

SPÉCIMEN

I. CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre	Chiffre d'affaires Fr.	Chiffre d'affaires Fr.
Contre-prestations			
Décompte établi d'après les contre-prestations **convenues** (facturation)	010	.....	Total ch. 010 ou 011 et 020
Décompte établi d'après les contre-prestations **reçues** (encaissements)	011	.....	
Prestations à soi-même	020	+ ..... =	030
Déductions		Chiffre d'affaires Fr.	
Exportations de biens et de prestations de services, prestations à l'étranger	040	.....	
Prestations à des bénéficiaires selon l'article 81, lettre b, OTVA	041	+	
Prix d'achats des véhicules automobiles d'occasion vendus suivant le mode défini à l'article 26, 7e alinea, OTVA	042	+	
Opérations exclues du champ de l'impôt en vertu de l'article 14 OTVA	043	+	Total ch. 040 à 045
Réductions de la contre-prest. (p. ex. rabais, pertes, esc.) sur opérations imposables	044	+	
.....	045	+ ..... =	- 050
	060		=

II. CALCUL DE L'IMPÔT

		Chiffre d'affaires Fr.	Impôt Fr. / ct.
Le chiffre d'affaires imposable selon ch. 060 se compose de			
livraisons, prestations de services et à soi-même (taux normal)	070	.....	.....
livraisons, prestations de services et à soi-même (taux réduit)	071	+	+ .....
.....		+	+ .....
.....		+	+ .....
prestations du secteur de l'hébergement (taux spécial)	074	+	+ .....
.....		+	+ .....
		+	+
Chiffre d'affaires imposable (comme sous ch. 060)	080	=	
		Acquisitions Fr.	
Acquisition de prestations de services en provenance de l'étranger (valeur sans impôt)	090		+
Total de l'impôt	100		=
		Impôt préalable Fr. / ct. (montants d'impôts).	
Impôt préalable déductible grevant les achats			
de marchandises et de prestations de services	110	.....	
d'investissements et les autres charges d'exploitation	111	+	Total ch. 110 et 111 moins 131
		+	
Correction de l'impôt préalable (p. ex. double affectation, subventions)	131	- ..... =	- 140
			+ .....
			-
Montant à payer à l'Administration fédérale des contributions (ch. 100 moins ch.140)	150		=
Solde en faveur de l'assujetti (ch. 140 moins ch. 100)	160	=	

Le/la soussigné/e certifie l'exactitude de ses déclarations:

Prière de laisser en blanc

Décompte établi par (nom et prénom / bureau comptable)

Lieu et date

Téléphone

Signature(s) valable(s)